# JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LAGARDE-PARÉOL



N°14 - Juillet 2016



Gardoulennes, Gardoulens,

Vous avez pu apprécier les festivités proposées dans le cadre de la fête votive nouvelle formule. En effet, suite à la dissolution du comité des fêtes nous avons décidé d'organiser conjointement avec le foyer sur un même week-end, la fête de l'école et celle de notre village et ce fut une grande réussite!

Merci à tous les bénévoles, aux enseignantes, à tous ceux qui ont préparé les repas et les animations ainsi qu'aux artistes qui nous ont prêté leurs oeuvres avec une mention particulière pour Florian, le plus jeune, dont les sculptures nous ont laissé totalement admiratifs!!

Dans cette nouvelle parution de notre journal municipal, il me semble important de vous officialiser la signature d'une convention avec le conseil départemental de Vaucluse qui va enfin permettre au cours des 2 prochaines années de mettre en sécurité toute la RD65 depuis le centre socio-culturel jusqu'au cimetière. Ce projet comprend notamment le réaménagement de tous les carrefours, la création des trottoirs et du parvis du cimetière, la mise en place de l'éclairage public... Une fois ces travaux terminés nous pourrons achever la réalisation de la voie transversale.

Côté urbanisme, la révision de la carte communale est lancée. Nous sommes accompagnés par le Cabinet BEAUR de Romans dans cette mission. Les premières réunions avec les services de l'état ont eu lieu et ont permis de préciser le cadre que nous devons respecter pour réussir cette modification indispensable de notre document d'urbanisme. De par l'étendue des surfaces concernées, un seul des deux secteurs déterminés par la commission extra-municipale pourra être ouvert à l'urbanisation.

Le second, au même titre que tout le reste du territoire communal, sera traité lors de l'élaboration du futur PLU.

Je vous souhaite une excellente lecture!!

Fabrice Leaune - Maire de Lagarde Paréol

# Activités périscolaires

## Activités périscolaires à Lagarde Pareol an II

Nous voici au terme de notre deuxième année de la mise en place des activités périscolaires à Lagarde. Comme vous le savez cette mise en œuvre n'a pas toujours été facile, notamment dans les petits villages ruraux dépourvus de structures d'animation le plus souvent implantées en ville.

Néanmoins nous avons su franchir les multiples obstacles administratifs, juridiques, financiers pour proposer aux enfants de l'école primaire des activités de qualité, diverses, éducatives, enrichissantes. Ces activités sont offertes gratuitement (il est bon de le souligner) en dehors du temps scolaire le mardi et le vendredi de 15h à 16h30, sous la responsabilité de la mairie.

Coordonné par le « référent école » Michel Gomez, avec l'appui de l'assistante scolaire (ATSEM) Carmela Perez, et de notre personnel municipal (Carine Bonnefoy, puis récemment Charlotte Orenes), nous avons pu proposer un projet dont nous pouvons légitimement être fiers. Jugez-en :

## 1. En septembre, octobre, novembre 2015, nous avons proposé:

Activité « lectures » : Patricia Le Gentil (Association « Lire et Faire lire »). Activités sportives ou ludiques : Carine Bonnefoy. Initiation au rugby (pendant la coupe du monde) : Rugby Club Bollénois. Atelier « photo » : Sophie Prophète.







### 2. En novembre, décembre 2015 :

Activités « lecture », « sports ».

Atelier « poterie » : Jean Pierre Bouvet, de Sérignan.

Activité « Histoire de Arts » : Nadine Mille. Atelier « Radio » : Alain Enjolras et le studio mobile de Radio Mix d'Orange. Atelier Pâtisserie (pour le marché de Noël) : Jean Dalzon et Sylvie Blanc. Atelier « anglais » : Midred Heuts.









## En janvier-février 2016:

Activités « lectures », « sports ». Activité « Arts plastiques », « La Grande Lessive » : Isabelle Roth, de Sérignan. Suite à cette activité, un vernissage a eu lieu le 25 mars présentant les réalisations faites par les enfants ainsi que les photos prises par les enfants (sur le thème des 4 saisons) lors des ateliers photo depuis octobre 2014, atelier animé par Sophie Prophète). Initiation aux échecs : Michel Gomez. Activité « contes » : association « Eclats de Lire » de Camaret. Atelier « citoyenneté » : Khaled Belazza, association « Planète Ados ».









#### En mars avril 2016:

Activités « sportives ou ludiques : Carine Bonnefoy. Atelier « Scrapbooking » (personnalisation d'albums photos) : Marie Carrier, deTulette. Activité « échecs » : Michel Gomez. Initiation à l'espagnol ; Carmela Perez. Atelier « carnaval » sur le thème des schtroumpfs : David Ribes. Atelier « danse irlandaise » : Jean Dalzon, Carine Bonnefoy



En mai juin 2016, nous proposons:

Atelier « échecs » Michel Gomez, atelier
« espagnol » Carmela Perez, atelier
« lectures » Patrica Le Gentil, Atelier
« peinture » : Jean Claude Le Gentil.

Atelier « anglais » : Anne Mille. Activités
« sportives ou ludiques » : Charlotte
Orenes. Activité « Poneys » Les Ecuries
de Leica, Activité « course d'orientation
» Jacques Delion, Jean François Discours.

Atelier « photo » : Sophie Prophète.

Atelier « Histoire des Arts » : Nadine
Mille.

Comme vous pourrez le constater en découvrant le reportage photo, toutes ces activités se sont déroulées dans les meilleures conditions possibles, grâce notamment à l'investissement de nombreux bénévoles du village. Qu'ils en soient très cordialement et très chaleureusement remerciés! Et pour la suite de nos aventures, rendez-vous à la rentrée 2016!

#### Et du côté des Maîtresses

Une année mouvementée du côté des enseignantes, puisque nous avons vu passer pas moins de quatre maîtresses depuis la rentrée!

Pour des raisons bien légitimes de grossesse, La directrice Virginie Abbes-Rouvier s'est absentée au premier trimestre, remplacée par Mme Véronique Imperaire. Après la naissance du petit Arthur, elle a repris son poste en février 2016.

La maîtresse des petits, Mme Mathilde Brey, a repris de son côté en novembre , après la naissance de sa petite Lola. Mme Reynaud pour sa part assure le complément de service de Mme Brey le jeudi. Fidèle au poste, notre ATSEM Carmela Perez s'occupe des tout petits bouts, et Mme Mallory Roche assure le secrétariat administratif jusqu'en mai.

Enfin, pour remplacer Carine Bonnefoy depuis mai, la mairie a fait appel à une nouvelle venue Charlotte Orenes, qui intervient à la cantine et pendant les TAP.

Grand merci à toutes pour leur dévouement, félicitations aux deux mamans et bienvenue à Lagarde Pareol aux deux nouveaux bébés, qui rejoindront peut-être un jour les bancs de notre école!...



Charlotte Orenes



Mathilde Brey



Virginie Abbes-Rouvier Carmela Perez

# Histoire du village

Une si jolie petite EGLISE,

au sommet du village, en partie cachée par un gros marronnier....

C'est l'élément essentiel du patrimoine du village. Pourtant, nous ne possédons pas beaucoup de renseignements sur ses origines celle que nous voyons aujourd'hui date vraisemblablement du XVI°.

Mais auparavant existait une autre église : celle d'un prieuré dédié à St Martin, prieuré bénédictin (dépendant du grand ordre de Cluny, en Bourgogne, qui a rayonné sur tout l'Occident au Moyen-Age), fondé en 960 et dont l'église est devenue l'église paroissiale, placée « au bas du pays, au centre du lieu commun » c.a.d. entre Lagarde et Ste Cécile : elle servait de paroisse commune aux 2 villages. (d'après un texte sans date).

Une bulle (acte officiel de la papauté) du pape Innocent III de 1137 fixait les possessions de l' Eglise d'Orange qui comprenait « ecclesiam de Gardia» 1° mention dunom de Lagarde .En 1380, le prieuré comprend le Prieur et 2 moines. Au XII° il fait partie des biens de la commanderie de Richerenches. Gravement endommagée pendant les guerres de religion (XVI°), la seule chapelle existante est démolie peu avant 1789. Une ferme sur la route de Ste Cécile en perpétue le nom et l'emplacement.

( à signaler une autre chapelle de « Ste Perpétue » démolie avant 1783 : il existe à LP un chemin de Ste Perpétue, qu'emprunte le GR) Une nouvelle église paroissiale dédiée celleci à St Antoine fut construite au XVI°, oeuvre collective des villageois, au pied du Castellas. Entre 1613 et 1651, l'église est agrandie, conformément à l'ordonnance de l'évêque d'Orange( pour payer ces travaux, le Conseil du village vote « une taille et un fouage » c.a.d.. des impôts !...), puis remaniée au XVIII°.

En 1613, le Conseil de la paroisse vote pour l'achat d'une cloche. Entre 1602 et 1708, la cloche est refondue par Sébastien Grisare, fondeur lorrain résidant à Montélimar.

Les Archives départementales possèdent les relations de visites pastorales effectuées par les évêques d'Orange à LP. qui nous donnent quelques renseignements sur la vie religieuse au XVII° et XVIII°s., mais aussi sur le village luimême.

En Octobre1624, l'évêque arrive en grand arroi : accompagné de tout un cortège, le chanoine de l'église cathédrale d'Orange, l'aumônier, un notaire, un greffier, un secrétaire : suivi de « nos domestiques », l'évêque se présente devant l'église de L. où il est reçu par le prieur de l'ordre de Cluny, le curé de l'église, les consuls et « la plus grande partie des habitants » et pénètre dans l'église; « vêtu de nos habits

pontificaux », il célèbre la « Sainte Messe », administre le sacrement de la Confirmation « à bon nombre du peuple » Il ordonne au curé de faire « la doctrine tous les dimanches aux enfants dans l'église »

Ensuite l'évêque passe aux choses plus concrètes et effectue la visite en règle de l'église et de la sacristie en notant ce qui est « convenable » et ce qui ne l'est pas et dans ce cas ordonne des travaux et des achats.

Nous pouvons constater que l'église et le village n'ont que de tout petits moyens : en 1624, l'évêque ordonne « de faire une petite vitre du côté du grand marin du grand autel pour y donner de la clarté » « faire recolorer le retable de l'autel « blanchir le presbytère», «faire un tabernacle pour y tenir le Saint Sacrement». En 1670, l'évêque trouve le « retable assez digne et honorable », mais non le tabernacle, « fort petit et fait de simples planches de sapin, sans être doublé d'aucune étoffe ».

Suite au prochain numéro ... de l'ECHO DE LAGARDE!

Clio







# **Patrimoine**

Depuis fin 2014, un projet de restauration de la statue de la vierge et du tableau « Le Rosaire » (Voir notre numéro d'octobre 2014 et notre numéro de juin 2015) a été lancé. Ce projet est inscrit désormais sur le site de la fondation du patrimoine, fondation ayant pour but de sauvegarder et de valoriser le patrimoine rural. Le bon de souscription est donc téléchargeable sur le site de la fondation du patrimoine

(https://www.fondationpatrimoine.org/fr/provence-alpes-coted-azur-21/tous-les-projets-980/detailstatue-de-la-vierge-tableau-le-rosaire-42923)

pour les personnes désireuses de faire un don,

don déductible des impôts où il est possible de faire un don en ligne en cliquant sur « Je fais un don ».

Une deuxième opération Patrimoine (la première en mars 2015 avait remporté un franc succès) a été reconduite à l'initiative de la mairie avec l'appui des paroissiens et de l'association l'Entr'Acte. Après le préambule de Fabrice Leaune sur l'avancée du projet de restauration, un repas pour 120 convives fut servi à la salle polyvalente dans une ambiance conviviale et familiale.







En fin de repas, deux animations « Le juste poids » et « Le juste prix » ont été proposées.

Les bénéfices de cette opération ont été reversés intégralement pour la souscription.

La mairie vous remercie de votre présence et de votre générosité.

D'ailleurs, début mai 2016, le tableau « le rosaire » a retrouvé sa maison après quelques mois dans

les ateliers de Christine Evrard, restauratrice professionnelle, diplômée de l'école de conservation et

de restauration d'Avignon. Vous pouvez constater ci-dessous le tableau avant et après : la

restauration a révélé la magnificence du tableau.





Nous attendons maintenant le retour de la statue de la vierge qui est pour le moment dans les ateliers d'Alexandra Siddi, conservatrice et restauratrice, diplômée d'état, habilitée Musées de France et Monuments historiques. Tout cela n'est qu'un début, d'autres projets de restauration sont envisagés pour redonner vie à notre patrimoine.

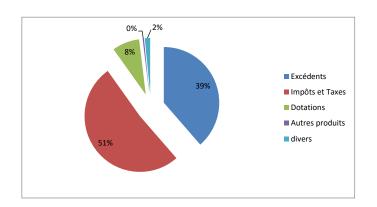
# Budget

# FONCTIONNEMENT COMMUNAL 2016

#### RECETTES 515 119€

Excédents	198 722,00 €
Impôts et Taxes	265 453,00 €
Dotations	40 944,00 €
Autres produits	2 000,00 €
divers	8 000,00 €

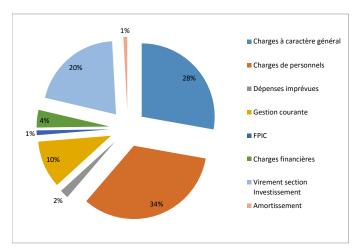
#### RECETTES 515 119 €



#### DEPENSES 515 119 €

Charges à caractère général	143 150,00 €
Charges de personnels	172 720,00 €
Dépenses imprévues	10 000,00 €
Gestion courante	53 880,00 €
FPIC	5 411,00 €
Charges financières	20 000,00 €
Virement section Investissement	105 553,00 €
Amortissement	4 405,00 €

#### DEPENSES 515 119 €



## **INVESTISSEMENT COMMUNAL 2016**

#### BUDGET COMMUNAL DE FONCTIONNEMENT

8 000,000 €

RECETTES 515 119€		
Excédents	198 722,00 €	
mpôts et Taxes	265 453,00 €	
Dotations	40 944,00 €	
Autroc moduits	7 000 00 £	

### DEPENSES 515 119 €

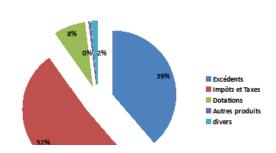
Charges à caractère général	
Charges de personnels	
Dépenses imprévues	
Gestion courante	
FPIC	
Charges financières	
Virement section Investissement	
Amertissement	

#### DEPENSES

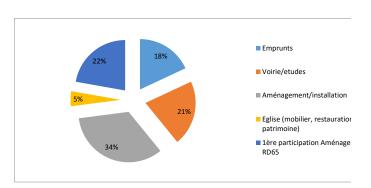
Emprunts	48 800,00 €
Voirie/etudes	56 682,00 €
Aménagement/installation	91 483,00 €
Eglise (mobilier, restauration patrimoine)	13 000,00 €
1ère participation Aménagement RD65	60 000,00 €

### **BUDGET COMMUNAL DE FON**

## RECETTES 515 119€



#### DEPENSES 269 965 €



## TAUX D'IMPOSITION 2016

TAXE D'HABITATION	9,51%
TAXE sur le foncier Bâti	17,95%
TAXE Foncière sur le non-Bâti	62,60%

# ERP: Etablissements recevant du Public

Diagnostics d'accessibilité des Bâtiments ERP de Lagarde Paréol.

(ERP: Etablissements recevant du Public)

Comme la loi de 2005 nous y oblige, les municipalités doivent rendre accessibles à toute personne les bâtiments recevant du public (ERP). En conséquence, nous avons demandé au Cabinet ACCESMETRIE d'effectuer un diagnostic

d'accessibilité des bâtiments EŖP, à savoir la salle des fêtes, l'Église, la Mairie, l'école, les sanitaires Publics et le cimetière afin de répondre l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP). d'Accessibilité L'agenda Programmée (Ad'AP) est un document de programmation pluriannuelle qui précise la nature des travaux et leur coût, et engage le gestionnaire d'établissement recevant du public qui le signe à réaliser les travaux dans un délai déterminé (en fonction du patrimoine concerné : 3,6 voire 9 ans), à les financer et à respecter les règles d'accessibilité.

Après avoir pris connaissance du diagnostic réalisé, nous avons décidé d'engager cette mise en conformité en plusieurs étapes :

1. Sanitaires publics : une demande de dérogation pour impossibilité technique va être déposée.

En effet, l'espace intérieur ne permet pas la création d'une rampe intérieure. De plus ils donnent directement sur le trottoir et les escaliers ne sont pas conformes ainsi que les WC et le lavabo.

Par mesure de compensation, les sanitaires de la Mairie seront mis en conformité. Inconvénient : les horaires d'ouverture correspondront à ceux de la Mairie.

2. Mise en conformité des autres bâtiments en 3 étapes:

Année 1: la Municipalité s'est engagée à obtenir l'attestation de conformité pour la salle des Fêtes, l'Église et le cimetière car c'est le moins onéreux et tout est presque fait.

Année 2 : l'école : la mise en conformité se révèle coûteuse (environ 17 000€). Plusieurs points doivent être améliorés : 28 obstacles à reprendre. Principaux travaux :

Signalétique pour se repérer
Création de rampe et palier

d'accès dans la cour des petits, accès handicapés à la classe des grands et des petits

- Changer la porte extérieure des petits

- Changer le mobilier des classes pour le passage d'un chariot

- Accès de la cour des grands vers les sanitaires : rampe d'accès

- Refaire les sanitaires des grands

- Modifier l'ouverture des sanitaires des petits

- Revêtement de la cour en dur des petits et des grands.

Année 3 : La Mairie et la cantine : 16 obstacles à

reprendre.

Le coût de la remise en conformité est évalué à environ 25000€.

Principaux travaux:

- Signalétique au sol de traversée de la chaussée à reprendre

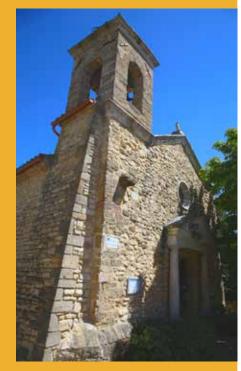
- Ágrandissement de la porte d'entrée

- Agrandissement de l'accès de la salle du conseil (Porte)

- Mise en conformité du sanitaire et de l'accès

- Coût très élevé pour la mise en conformité du cheminement extérieur vers la

cantine (Rampe maçonnée). Compte tenu de notre budget, il convient d'étaler ces travaux sur trois ans, ce qui nous permettra d'être à terme en conformité avec les dernières lois. Bien entendu, nous ferons en sorte de réduire les coûts au maximum.







CCAS: Réunion du 15 Avril 2016

Les membres du C.A. du Comité Communal d'Action Sociale se sont réunis pour voter le budget de l'année en cours et les principales délibérations. Exposé des dépenses de l'année 2015 :

Bons d'achat fournitures scolaires : 1 200€ - pour 30 enfants Participation voyages scolaires :

180€ Total: 1 380€

Secours à des personnes en difficultés : 350€ pour combustibles, 500€ pour bons d'achat alimentaires et bons d'essence Total : 750€ Subvention à Planète-Ado : 300 € (association d'aide scolaire aux enfants qui fréquentent le Collège V. Schoelcher de Ste Cécile) Vote du budget

Dépenses : Total : 3 928€

Recettes: Résultat de fonctionnement: 2 428€

Subvention de la commune : 1 500€

Total: 3 928€

Autres délibérations : Maintien des montants à suivre...

des différentes aides accordées :

40€ bon d'achat pour fournitures scolaires uniquement pour les enfants scolarisés dans le Secondaire) 15€ pour cotisations sportives ou culturelles 45€ pour voyages scolaires maintien du « cadeau de Noël « pour les habitants de la commune de+ de 70 ans . (Les conseillers municipaux présents se chargeant de demander au C.M. de suppléer au Comité des fêtes pour la « 2° partie » du cadeau.

Anoter: La vice-présidente a fait part aux autres membres d'une réunion à laquelle elle a assisté avec M. le Maire à la communauté de communes (CCAOP). Celle-ci a choisi comme compétence supplémentaire l'Action sociale qui deviendra donc à terme une compétence communautaire. Cette première réunion a permis de confronter les points de vue des différentes communes; pour l'instant, les modalités de ce transfert de compétence ne sont pas encore établies. Affaire à suivre...

# Le SAVS

### LE SAVS : Service d'Accompagnement à la vie sociale

M. Saget, moniteur-éducateur, venu à Lagarde-Paréol, nous a donné quelques renseignements utiles sur cette structure.pour les familles dont un membre de la famille serait concerné par un handicap mental. Le SAVS: dépend des établissements APEI d'Orange (Association de parents d'enfants inadaptés) MI.

## A qui s' adresse ce service?

À des personnes majeures qui rencontrent des difficultés d'autonomie ; la situation de handicap doit être reconnue par la Maison départementale des personnes Handicapées (MDPH). Il faut donc dans un 1° temps remplir un dossier ( avec l'aide du Centre médicosocial) et la Commission départementale d'Autonomie des Personnes handicapées décide de l'orientation SAVS ( en principe le handicap physique ne relève pas du SAVS ; priorité est donnée au handicap mental et psychologique)

**Pour Quoi (dans quel but):** il s'agit avant tout d'apprendre à vivre en autonomie (dans la vie quotidienne, sur le plan administratif (remplir des dossiers), la santé, le logement, , les transports, le travail, les loisirs...)

Les missions du SAVS consistent à apporter son soutien pour le développement de l'autonomie au quotidien en accompagnant les personnes dans tous leurs projets, avant tout en prenant en compte des demandes des personnes concernées.

## Comment être admis au SAVS?

L'implication de la personne est indispensable. Il faut contacter le SAVS au 04 90 11 63 55 pour vérifier si ce service correspond aux attentes. Plusieurs rendez-vous sont alors proposés, (rencontre avec le psychologue). Un Document individuel d'accompagnement est attribué.

### Comment se déroule le suivi ?

Un suivi individuel se déroule sur 6 mois pour évaluer les demandes et les besoins et définir les objectifs. Et un accompagnement collectif a lieu sous forme d'ateliers, de sorties ...

## Comment contacter le SAVS

par téléphone 04 90 11 63 55

en venant à la permanence : tous les jeudis de 17h30 à 18h30, 2 bis Antoine Artaud ( à proximité de l'Arc de triomphe)

# Lagarde Paréol: Un village festif =

Au cours de l'année 2015 la démission du bureau du comité des fêtes a posé un sérieux problème d'organisation mais elle aura été l'occasion d'une large réflexion sur l'avenir festif du village et sa capacité à proposer des activités ludiques, commémoratives ou éducatives.

En 2016, malgré la dissolution du comité des fêtes le bilan festif du village s'annonce très positif grâce en particulier à nos associations organisatrices de festivités telles que :

- Pour L'Entr'Acte : théâtre et représentation en région, fête de la musique, repas du cochon,

chansons en provençal à l'école.

- Pour le Foyer : Fête de l'école, les joies de noël, carnaval, loto, cours de danse, fête

irlandaise (hébergée provisoirement).

- Pour la Mairie: organisation des TAP (activités périscolaires), vœux du maire, commémoration du 11 novembre et repas des seniors, exposition de peinture, ban des vendanges et journée du patrimoine.

La liste est conséquente pour un village de 320

habitants!

La commission extra municipale « Mieux vivre ensemble » s'est fixé comme mission d'aider les associations et toutes les bonnes volontés à coordonner leur actions et développer les activités festives en manque de structure. Elle a en particulier œuvré pour chercher avec les Gardoulens une solution pour conserver la fête votive après la démission du bureau du comité des fêtes (appel aux bonnes volontés par courrier fin décembre et réunion élargie de la commission fin mars).

Ne pouvant reconstituer un comité des fêtes,

la commission s'est tournée vers la Mairie pour assurer en 2016 une partie des activités que ce comité organisait, avec beaucoup de reussite et beaucoup de générosité! Pour 2016, provisoirement, la fête irlandaise a pu être « hébergée » par le Foyer. Pour les autres activités, mis à part le vide grenier qui ne pourra être assuré, il a été décidé de regrouper la fête du village et l'exposition de peinture) avec la fête de l'école, dans une version allégée sur une journée et demie, dont le programme vous a été communiqué dans vos boîtes aux lettres. Ajoutons à ces informations que le repas des seniors se fera cette année le 11 Novembre à la suite de la commémoration et de l'apéritif traditionnel, et que le ban des vendanges sera pris en charge par le village de Sainte Cécile les vignes. Il ne restera plus qu'à définir le programme de la journée du patrimoine en septembre.

En conclusion nous pouvons tous constater que notre village recèle une capacité extraordinaire à mobiliser à la fois les bonnes volontés et un public nombreux, varié, venant parfois d'horizons éloignés. Il semblerait toutefois que cet engouement soit suscité de plus en plus par l'originalité de l'événementiel ainsi que la motivation des bénévoles, et par la capacité des porteurs de projets à entraîner avec eux une équipe dynamique.

La fête de village dite « votive » semble quelque peu dépassée aujourd'hui dans un contexte de concurrences festives (fête du rosé, fêtes de la musique, la Véraison, la fête du balai, la fête de l'ail etc.). Ces fêtes à thèmes prennent le dessus et cela dans beaucoup de villages, et c'est un constat auquel nous devrons nous adapter dans nos projets 2017.

La Commission «Mieux vivre ensemble» et le conseil municipal souhaitent enfin chaleureusement remercier tous les porteurs de projets de chaque association et plus particulièrement les membres du comité des fêtes qui ont œuvré pendant de longues années pour notre village sans ménager leurs forces et leur engagement.

Nous restons bien évidemment ouverts à toutes les propositions des gardoulens pour un développement harmonieux et festif de notre village.





# PROJET PLATEAU SPORTIF

à l'emplacement du stade actuel



Depuis plusieurs années, le sujet de l'aménagement du stade revenait régulièrement lors des nombreuses conversations avec les Gardoulens. Le manque d'aménagement actuel ne permettant pas une fréquentation assidue des espaces, il a été proposé de transformer cet espace en plateau sportif pour tous. Le conseil municipal a proposé plusieurs types de solutions et un projet commun a pu se dégager de ces discussions:

#### TERRAIN DE FOOTBALL

Sur la partie stade actuel, dans sa moitié haute sera construit un terrain de football engazonné utilisable dans la longueur (1/2 terrain) mais aussi dans la largeur (2 terrains plus petit) permettant le jeu pour équipe réduite. Ce terrain sera pourvu de 6 cages (voir plan).

#### SKATE PARK & TERRAIN DE TENNIS

L'autre moitié du stade accueillera un skate park, pour les jeunes et moins jeunes permettant la pratique des sports de glisse (skate, vélo et trottinette) et un terrain de tennis clôturé, la surface choisie restant encore à déterminer

### TERRAIN MULTISPORT

A l'endroit du vieux terrain de basket actuel, prendra place un terrain multisport pour la pratique du basket-ball, hand-ball, foot à 5 et Volley-ball, cet espace sera également clôturé.

### TERRAIN DE PÉTANQUE

Plusieurs terrains de pétanque en clapissette seront construits, permettant d'accueillir plusieurs équipes (3 terrains minimum) en fonction de la solution pour l'espace parking qui sera adoptée.

L'espace actuel comportant déjà l'eau et l'électricité, il sera aisé de créer un éclairage et des points d'eau pour se rafraîchir.

Le sujet de la participation collective ayant été abordé pendant la campagne électorale, la question a fait son chemin au sein du conseil; il a été proposé de faire appel aux bonnes volontés pour lancer la construction d'une buvette qui pourra servir lors d'événements sportifs et autres.

L'idée étant que la municipalité s'occupe du volet administratif et des matériaux et que les volontaires qualifiés (maçon, carreleur, électricien, plombier, bricoleur,...) puissent faire don de leur savoir-faire et de leur temps pour construire cet espace de convivialité. Plusieurs personnes se sont déjà manifestées favorablement pour ce projet étant entendu qu'il sera avant tout un espace de bien-être pour nos enfants et nos habitants.

Un autre aspect non négligeable de ce projet concerne les enfants de l'école, où actuellement les équipements sont limités, ils auront accès à d'autres disciplines dans un plus grand confort. De plus, les gardoulens jusque-là obligés de « s'expatrier » pour pratiquer des activités sportives profiteront amplement de ces aménagements.

Enfin le tourisme en tirera également un bénéfice car les offres touristique (gîtes, location de vacances, ...) pourront ajouter cet argument à leurs prestations.

Un budget prévisionnel de 180 000€ réparti sur plusieurs exercices municipaux permettra un autofinancement par la commune, les tranches de travaux seront progressives pour une fin des travaux espérée pour 2020.

Salutations sportives!

# La musique en fête

# L'Entr' Acte Un retour en image sur la 15 ème édition de la fête de la musique

Le soleil était enfin au rendez-vous pour cette 15 ème édition de la fête de la musique qui a remporté une fois de plus un franc succès. D'un point de vue musical, tous les styles étaient représentés : rock, blues, musique folk, classique à l'église, chorales, djembé.... 25 groupes avaient répondu à l'invitation de l'Entr'Acte, association organisatrice de la soirée.

Tous les recoins du village ont été investis par des musiciens professionnels ou amateurs même la rue de la mairie (de l'école jusqu'à la cour de Jean-Marc) où cette année tout au

long de la soirée a été animée musicalement. long de la soirée, le public a pu se restaurer. Des stands Barbecue, Burger, Frites et repas formule fraicheur avait été installés pour l'occasion dans la cour de Jean-Marc. Merci à tous les musiciens de leur participation. Merci à tous les bénévoles et rendez-vous l'année prochaine pour d'autres aventures musicales. Merci à Monique Goumarre qui porte cet évènement depuis 15 ans maintenant!

















# Lagarde en fête

Vendredi 1 et samedi 2 juillet a eu lieu la nouvelle formule «Lagarde Paréol en fête», fête du village et fête de l'école regroupées.

Tout à commencé vendredi avec le vernissage du 47ième salon de peinture organisé par Jean-Claude Le Gentil suivi du discours du Maire Fabrice Leaune. Cette journée a continué avec l'apéritif offert par la municipalité puis la dégustation d'une aïoli pour terminer par la prestation d'un groupe pop rock d'Avignon The Pickels.

Samedi avec la fête de l'école, début de journée avec un concours de pétanque. Avant de continuer l'après-midi avec la kermesse de l'école, les personnes présentes ont pu se restaurer chez «Pasta Rockett», food-truck de pâtes. Puis a eu lieu le spectacle de l'école, belle prestation de nos petits et grands gardoulens et gardoulennes, suivi de la remise des dictionnaires par la municipalité aux élèves de CM2 (nouveauté cette année remise de dictionnaire aussi pour les élèves rentrant en CP). La soirée a continué autour d'une paella géante (qui a ravi les papilles des personnes présentes) puis une soirée dansante animée par DJ Pierre Pelaes a clôturé cette journée.







L'article complet sera disponible dans le prochain numéro

# Fête Irlandaise retour en images

# FETE IRLANDAISE A LAGARDE-PAREOL ...... LES DIEUS IRLANDAIS EXISTENT-T-IL ?

A n'en point douter, les Dieux ont été avec nous pour fêter cette 2ème session de la « Fête Irlandaise à Lagarde-Paréol ».

Le temps tout d'abord qui nous a permis d'offrir à nos invités, venus très nombreux et certains de très loin, une ambiance estivale invitant à la dégustation de la célèbre « Guinness », dégustée comme il se doit avec modération.

Puis a permis aux enfants petits et grands de s'exercer aux activités ludiques telles que les fléchettes, ou le tir à la corde, activités nationales irlandaises, ce dernier exercice devenant le « clou de la fête ». Babd Catha en serait peut-être l'instigatrice ?

Des contes et légendes celtiques ont pu être récités dans une ambiance attentive contrastant avec l'animation sonore extérieure.

S'ensuivit un concert authentiquement Irlandais avec au programme, musique, chants et danses gaëliques exécutés avec un enthousiasme débordant par nos amis « Clifden Ramblers » venus spécialement du Connemara et qui ont renouvelé leur prestation de l'année dernière. Saluons également la spontanéité de Mickaël Cunningham qui nous a étonnés dans l'exécution de ses danses gaëliques. Là aussi les dieux de la musique et de la danse devaient souffler un

vent de générosité. Remercions aussi « Les Pop Flights » qui ont animé le début de la journée. Après l'esprit le corps en appétit a pu être comblé, après parfois beaucoup de patience, par la distribution du célèbre « Irish stew » mais aussi plus éloignés du monde celtique, des frites et pizzas et autres hamburgers. Reconnaissons que de ce côté de la fête, nos préparateurs se sont sentis par moment « débordés » par la demande. De ce côté on peut imaginer que la déesse Caer Ibormeith se serait quelque peu assoupie...

A cette exception près notre fête s'est déroulée dans une ambiance festive digne d'un pub Irlandais.

Assurément les dieux étaient avec nous ce jourlà.

Rappelons que, grâce à quelques personnes du village (30 bénévoles) qui ont su préparer et animer cette manifestation, nous avons pu offrir aux visiteurs quelques moments de joie et de bonne humeur.

Rendez-vous est donné (peut-être) à l'année prochaine pour une 3ième version de la « fête Irlandaise à Lagarde-Paréol.

Vos impressions nous intéressent et nous vous invitons à les manifester par le canal de communication que vous souhaitez.

mailto:feteirlandaise.lagardepareol@gmail.com F.RIBES



# Gens d'ici

# Cat'Ing Provence Choix d'une aventure humaine







Catherine FAYOLLE D'ALESIO. gardoulenne depuis 1995, se lance aussi dans l'aventure. En effet, elle est inscrite à la 4ième édition du trophée Rose des Andes en avril 2017 (du 16 au 27) avec sa coéquipière Ingrid GÚILLET VENTAJOL de Bollène, équipage n°68. Elles ont créé l'Association Cat'Ing Provence pour financer leur projet sportif et humanitaire. Le Trophée Rose des Andes est une compétition internationale, organisée par DESERTOURS, exclusivement réservée aux femmes, issue de la pure tradition des rallyes raids africains. A bord d'un 4X4, l'objectif est de rallier l'étape du jour à l'aide d'un road-book et d'une boussole en respectant les différents contrôles de passage.C'est le Paris Dakar féminin mais le classement n'est pas basé sur la vitesse, le but étant de faire le

moins de Kms possible.Ce rallye compte 6 Spéciales qui totalisent environ 2500 Kms, soit environ 10 h de conduite par jour. Tous types de terrains sont parcourus : sables, dunes, traversées du Rio, montagne (montées à plus de 4200 m). La vérification et l'entretien courant du 4x4 se fait tous les soirs par chacune des Roses. Ce rallye est doté d'une forte dimension humaine, d'une grande solidarité.Leur projet humanitaire est d'apporter leur soutien aux adolescents en souffrance psychique de notre région. En coordination avec le Professeur David DA FONSECA, Chef de Service de l'Espace Arthur de l'Hôpital SALVATOR de Marseille et M DELDON, coordonnateur Education Nationale de l'Espace pédagogique et Président de l'association ADEPSA SALVATOR, . De nombreuses manifestations

sont prévues pour soutenir ce projet. Une première soirée de présentation a eu lieu le 28 mai 2016 au camping « les Acacias » 90 route de Barjac à St Paulet de Caisson, une soirée dansante (années 80) avec paella a eu lieu le 18 juin 2016 à ce même camping, une deuxième soirée de présentation aura lieu à Lagarde Pareol courant octobre, d'autres manifestations seront organisées dans l'année....

Vous pouvez les contacter : FB:cat'ing provence,courriel : cating.provence@gmail.com, portable : 0609548841. Vous pouvez d'ores et déjà participer à leur projet via le site:https://www.lepotcommun.fr/pot/x4ifsrc3;

# Gens d'ici

## Au bout de ses rêves

Gaël Verhnes a emménagé à Lagarde Paréol avec sa famille depuis environ 7 ans. Passionné de moto, il participe à des championnats d'enduro sous l'égide de Thierry CHARBONNIER (Plusieurs fois champion du monde) et importateur de la marque. Son rêve était de participer au LYBIA RALLYE 2016 (du 14 au 21 avril 2016), rêve qu'il a réalisé avec une belle réussite puisqu'il termine 14ième au classement général et 2ième français, avec des journées dans le top 5. C'était aussi son premier rallye. Ce rallye, créé en 2008 est un rallye cross-country au Maroc. 2016, c'était 7 étapes, 7 nouveaux bivouacs, 7 régions différentes d'Agadir à TanTan (Océan Atlantique) vers Saïda (Méditerranée), soit un parcours de 2700 km. C'est pourquoi il a organisé fin janvier une soirée de soutien pour mener à bien ce projet.









Il a testé lors de ce rallye une nouvelle moto chinoise, dont M. Charbonnier lui a confié son développement, l'Asia 450 cc, une version développée pour le rallye. Sa moto a tenu toutes ses promesses. Il a vécu une magnifique expérience et très heureux d'avoir participé et fini son premier rallye. Mais son rêve ne s'arrête pas là puisque son prochain objectif est de participer au Dakar 2017 avec cette moto.





# Evènements, retour en images

## Commémoration du 11 Novembre

Mercredi 11 novembre avait lieu la cérémonie de la commémoration de l'Armistice 1918. Rassemblés devant la mairie, l'association CATM, le maire, les élus, les élèves de l'école et la population se sont rendus en cortège au monument aux morts pour déposer des gerbes de fleurs. Le maire Fabrice Leaune a lu le message du secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire. Après une minute de silence et de recueillement, toute l'assistance a été invitée au vin d'honneur offert par la commune.



## Journée nationale Guerre d'Algérie - Décembre 2015

Cette année, le samedi 5 décembre 2015, une commémoration a eu lieu en hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie en présence de l'association CATM, du maire, des élus et des gardoulens.

## Les joies de noël - Association «Le Foyer» Décembre 2015

Vendredi 18 décembre, une ambiance chaleureuse et féérique se dégageait de la cour de l'école. Tout était là : marrons chauds, vin chaud, soupe de courge, friandises, petits présents faits-main par les élèves ... une véritable ambiance de marché de noël accentuée par les chants de noël entonnés par les petits et grands de l'école.

Vint ensuite l'arrivée du père noël (toujours très attendue par les enfants) et sa hotte remplie de cadeaux : de multitudes jeux en bois géants.











# Evènements, retour en images

## Représentation Théâtre - Novembre 2015 et Avril 2016

Le 28/29 novembre 2015, l'association l'Entr' Acte proposait au public présent ses pièces millésime 2015. Le 2 avril 2016, le public découvrait le nouveau programme. Après la prestation des enfants âgés de 7 à 11 ans sur une pièce adaptée du livre « le Jeune Prince et la vérité » de Jean Claude Carrière, les adultes montèrent sur scène pour nous présenter deux pièces, une écrite par Babeth Bianchi « Quau seura lou paire ? » et une autre écrite par Monique Goumarre «Entrepresso, j'anen ounte sian bèn pausa » (Entreprise, nous y allons où nous sommes bien assis ».









## Loto de l'école - « Le Foyer» Janvier 2016

Dimanche 24 Janvier, rendez-vous avec le traditionnel loto de l'école organisé par le Foyer de Lagarde Paréol où de nombreux lots avaient été récoltés auprès des commerçants et artisans. Merci à eux.





# Journée provençale autour du cochon - «L'Entr' Acte» Février 2016

Samedi 14 février, le enfin les cochons rôtis à la broche étaient fidèles au rendez-vous (Pour l'occasion, ils ont fait faux bond à leur valentine). Cette journée proposée par l'association l'Entr' Acte fut l'occasion pour les nombreux convives, fidèles à ce rendez-vous, de partager ensemble ce moment convivial.

### Schtroumpf Carnaval - Mars 2016

Cette année, une fois de plus et sous l'oeil du très grandschtroumpf, les enfants de l'école étaient au rendez-vous pour le traditionnel carnaval organisé par l'association « Le Foyer de Lagarde ». Toutes les classes se sont retrouvées, samedi 12 Mars, dans la cour de l'école pour ensuite partir à la recherche des oeufs dans le village et les différents quartiers de Lagarde. Grands et petits ont tous rejoint la salle des fêtes afin de juger Carmentran. Une fois le procès terminé, tout le monde a pu déguster le crespeou confectionné avec les oeufs récoltés (Merci à Yves Barnaud pour son coup de main de maître). Vint ensuite le temps du karaoké où chacun a pu exercer ses talents de chanteur.





# Evènements, retour en images

Stages de peinture à l'huile et au couteau organisé par Jean Claude Le Gentil - Septembre 2015, Mars 2016

Ces stages de peinture dirigés par Yvon Bonnafoux et organisés par Jean-Claude Le Gentil ont accueilli au centre socioculturel des peintres amateurs ainsi que des habitués et des confirmés fin mars 2016.

Un cinquième stage de peinture est prévu pour Novembre 2016 et sans doute un autre pour mars 2017, Alors si celavous tente, à vos pinceaux.

Contact: Jean-Claude Le Gentil: 06 08 55 98 77









# Etat civil 2015

Les Décès

Lise PREVOT, 90 ans, décédée le 8 juillet 2015 à Lagarde Paréol. René ARNAUD, 80 ans, décédé le 24 Août 2015 à Orange. Dylan MATHIEU, 9 ans, décédé le 28 Août 2015 à ST Alexandre. Valentin VERGIER, 20 ans, décédé le 26 octobre 2015 à Lagarde Paréol.

### Les Mariages

Florence GUILLEMAIN et Pierre MAQUET mariés le 6 juin 2015 à Lagarde Paréol

## Les Naissances

Clément PHILEMON, né le 14 mars 2015 à Orange. Gaspard BOYER, né le 23 août 2015 à Carpentras. Andréa BAILLEUX, née le 26 août 2015 à Orange. Romane RISUENO, née le 14 septembre 2015 à Carpentras. Arthur ARNAUD, né le 20 octobre 2015 à Orange Louis DELAGE, né le 27 octobre à Orange

# Etat civil 2016

Les Décès

Jeanne EYDOUX épouse LIOTTIER, 91 ans, décédée le 2 mai 2016. Jean REY, 84 ans, décédé le 2 juin 2016 à Nîmes. Viviane EDI épouse SESSEGOLO, 88 ans, décédée le 10 juin 2016 à Lagarde Paréol.

## **DATES A RETENIR**

### Septembre

• Ban des vendanges à Sainte Cécile les Vignes

### Octobre

• soirée de présentation du projet cat'ing provence .

### Novembre

 Commémoration du 11 Novembre
 Appéritif offert par la Mairie suivi du repas des séniors.



Directeur de publication : Fabrice Leaune Rédaction : l'ensemble du conseil. Réalisation Graphique : Sophie Febvre Impression © GFCOM 04 90 30 65 90 Photos : Eric Gracia - Martine Gras - Febvre Sophie Ne pas jeter sur la voie publique.